



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré:
Mo:
bt:

21088908

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

14 JUL. 2021

Le Greffier

N° d'entreprise : **0687 815 617**

Nom

(en entier) : **EQUILIS EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **Avenue Jean Mermoz 1 bte 4 - 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : NOMINATION MANDAT COMMISSAIRE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2021

Délibérations et votes :

6. L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de confier le mandat de commissaire à la SC RSM InterAudit pour une durée de trois ans (pour les exercices 2021, 2022 et 2023). RSM InterAudit a désigné comme représentant Monsieur Vincent Thyron, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 5.000 EUR hors TVA, indexés, montant auquel s'ajoute annuellement la participation aux frais de fonctionnement de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, qui est actuellement de 40 EUR plus 1,30% du montant des honoraires.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale 2024 approuvant les comptes de l'exercice 2023.

7. L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Aude MICHEL, avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2:14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme.

Aude Michel

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).